

Moonstone Investments a soumis au conseil d'administration de la société Hybrigenics une proposition de transaction, sous conditions suspensives, afin d'entrevoir un transfert d'actifs au profit de la société Hybrigenics.

Cette proposition, crédible et créatrice de valeur, vise à donner un nouvel espoir à la société Hybrigenics et ses actionnaires et constitue une alternative à la dissolution anticipée.

Amsterdam, le 3 décembre 2018

Le 20 décembre 2018, soit 11 ans après l'introduction en bourse de la Société qui faisait ressortir un cours de 7,70 euros, les actionnaires de la société Hybrigenics seront réunis à l'effet de se prononcer sur la dissolution anticipée de leur société avec l'espoir de ne récupérer rien ou presque de leur investissement, à l'issue des opérations de liquidation.

Moonstone Investments propose une alternative crédible à cette perspective funeste.

Moonstone Investments est une société de droit néerlandais contrôlée et détenue à 99%, directement et indirectement par M. Frédéric Amar. M. Frédéric Amar est titulaire d'un diplôme en cristallographie et en pharmacie. M. Frédéric Amar, entrepreneur à succès dans le domaine des télécommunications et des biotechnologies, a rejoint la société Esperite N.V., cotée à Amsterdam et Paris, dont il est l'actuel *Chief Executive Officer*, et qui est spécialisée dans la médecine régénérative et de précision. Il est précisé que le projet proposé est porté par Moonstone Investments et est sans lien avec Esperite N.V.

Moonstone Investments propose à la société Hybrigenics une transaction consistant en l'apport d'une activité prometteuse rémunéré en actions Hybrigenics et en obligations convertibles.

L'activité apportée consiste en une activité de sous-traitance allant du développement à la production dans le domaine biopharmaceutique et ses annexes comme le traitement de données et d'échantillons biologiques destinés à la recherche pharmaceutique.

La transaction se traduirait concrètement par l'apport des infrastructures et des équipements de laboratoires, les droits de propriété intellectuelle, les systèmes de contrôle qualité et l'ensemble des éléments nécessaires à l'activité apportée.

Les besoins de financement nécessaires au développement de ce nouveau projet sont estimés à environ 6 millions d'euros, afin de parvenir à couvrir l'ensemble des besoins de la société jusqu'à sa rentabilité. Ces besoins seraient couverts par recours à un financement externe. Moonstone est confiant dans sa capacité à lever ses fonds sans faire appel aux actionnaires de la Société.

La valorisation proposée pour cette activité ressort à 5,2 millions d'euros selon la méthode des *discounted cash flow* auxquels une décote de 21% a été appliquée. Cette valorisation serait confortée par une expertise indépendante réalisée par l'expert que la société Hybrigenics pourrait librement nommer.

En échange de cet apport, la société Hybrigenics émettrait de nouvelles actions sur la base d'une valorisation de la société émettrice fixée à 2.384.452 euros tel qu'elle ressort du cours de bourse le jour de la remise de la proposition (0,052 euros).



La volonté de Moonstone Investments est de conserver la société Hybrigenics cotée et dans cette perspective de détenir moins de 50% de sorte qu'il n'y aurait pas d'offre publique déposée par Moonstone. En complément des actions émises en rémunération de l'apport d'une partie des actifs, la société Hybrigenics émettrait des obligations convertibles à des conditions usuelles en la matière au profit de Moonstone Investments.

Cette démarche se veut amicale et est subordonnée à la réalisation de conditions suspensives dont en particulier l'approbation des actionnaires de la société Hybrigenics et la conclusion de la documentation juridique nécessaire à la réalisation de cette opération. Moonstone espère que les actionnaires de la société Hybrigenics auront la possibilité de se prononcer sur ce projet et se rendra naturellement disponible le jour de l'assemblée ou à tout autre moment pour donner les détails de son projet si nécessaire.

La proposition faite par Moonstone Investments peut être acceptée par la société Hybrigenics jusqu'au cinquième jour ouvré suivant la tenue de l'assemblée générale du 20 décembre 2018 ou, en cas de report de l'assemblée générale devant se tenir le 20 décembre 2018, avant le 20 janvier 2019.

Moonstone Investments est une société néerlandaise dont la vocation est la prise de participation active dans des sociétés cotées ou privées et à fort potentiel de rentabilité à court terme.

Email : info@moonstone.finance



Moonstone Investments